

## Défi pissenlits

# Les abeilles ont besoin des pissenlits

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca)

**Au mois de mai, les pissenlits envahissent les champs et les pelouses. Leur jaune éclatant et leur parfum attirant, les abeilles. Le Défi pissenlits, lancé en 2021, a été créé dans le but de sensibiliser à l'importance de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs.**

Lorsque le printemps arrive, indéniablement, rendre aux pelouses leur splendeur verdâtre est un des premiers élans naturels que certains humains ressentent en ces temps de fébrilité printanière. Pour une fois, pourquoi ne pas faire fi de cette fièvre du printemps et d'aller un peu contre nature en adhérant à ce défi : laisser pousser les pissenlits durant tout le mois de mai.

### Un soutien indéfectible

Le Défi pissenlits est une initiative émise par Miel&Co de Portneuf. René Bougie de la Distillerie King de Kingsy Falls l'a implanté en voulant conserver cette source de pollen et de nectar pour les pollinisateurs. Elle est surnommée « l'or jaune des abeilles ».

La première édition obtint l'attention de plusieurs Municipalités qui en font la promotion, ce qui est le cas de Piedmont, Prévost et

Sainte-Anne-des-Lacs. Il ne s'agit pas, ici, de laisser les pelouses en broussaille, mais seulement de céder à la nature le terrain qu'elle perd à chaque mois de mai, et ce, au nom



La journaliste du Journal a rendu visite à son fils qui avait huit ruches. Après l'hivernation des ruches, un constat désolant, une très grande quantité d'abeilles étaient mortes.

d'une beauté artificielle : un beau gazon vert fraîchement tondu.

Quand l'été survient, il faut, aussi, s'assurer de ne pas tondre d'autres plantes que les abeilles affectionnent comme la verge d'or, le trèfle, l'aster et l'asclépiade.

Pour assurer le travail déjà amorcé par les pissenlits, il serait avantageux d'ajouter à son jardin ou ses rocailles les plantes comme la lavande, la bourrache, la grande camomille, l'échinacée pourpre et l'agastache qui dégagent un parfum prononcé que les abeilles affectionnent.

### Les abeilles en difficulté

D'année en année, les apiculteurs constatent que les pertes d'essaims d'abeilles augmentent. Plusieurs facteurs environnementaux comme l'épandage de pesticides, de moins en moins de fleurs accessibles aux abeilles, les variations de température, les hivers longs et froids n'en sont que quelques-uns.

Les apiculteurs sont unanimes quant au pourcentage de leurs pertes coutumières situées à environ 20 %, pertes considérées comme normales. Malheureusement, cette année, elles sont évaluées à près de 65 %, une tragédie pour ces derniers.

Ces pertes auront un impact majeur sur la production du miel et



Planter des petites affiches sur sa pelouse, c'est déjà une partie du Défi pissenlits de réaliser. Il ne reste qu'à les regarder pousser.

l'industrie alimentaire, notamment sur celle des petits fruits comme les bleuets et les pommes. À chaque printemps, certains pomiculteurs et producteurs de bleuets louent des ruches, lors de la floraison, pour obtenir de meilleures récoltes. Mais, qu'en sera-t-il cette année?

Face à cette situation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a ouvert une enquête pour comprendre les raisons de cette hécatombe.

Au final, ce Défi, deviendra indispensable à la survie des pollinisateurs et en particulier, celle des abeilles. Et



Le pissenlit, le laisser pousser durant tout le mois de mai

que dire de la survie des humains dans un tel contexte? « En mai, offrons donc nos pissenlits aux abeilles » en les laissant pousser et en se procurant des affiches à déposer sur le terrain invitant les voisins à suivre l'exemple qu'ils ont sous leurs yeux.

**Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs!**  
Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca)

### Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 mai 2022

Une séance du Conseil où furent annoncées des problématiques au niveau des issues de secours du Centre communautaire, une modification du règlement concernant le stationnement municipal et une nouveauté, l'embauche de deux femmes au service des Travaux publics pour la saison estivale.

#### Des rencontres citoyennes importantes

La mairesse a dévoilé quatre rencontres citoyennes qui seront transmises sur le Facebook en direct de la Municipalité. Elles débuteront à 19h aux dates suivantes :

- 25 mai : séance d'information sur les chemins Filion et Fournel ;
- 1<sup>er</sup> juin : consultation publique sur le contrôle intérimaire ;
- 8 juin : séance d'information sur la situation financière de la Municipalité.

**Vente pour défaut de paiement de taxes municipales** – Comme la Municipalité veut et peut vendre des immeubles pour défaut de paiement de taxes, celle-ci mandatera la MRC des Pays d'en-Haut pour vendre lesdits immeubles à l'enchère publique qui aura lieu le 21 septembre à Sainte-Adèle.

**Modification du règlement relatif au stationnement et à la circu-**

**lacion** – La durée maximale d'utilisation des stationnements municipaux est passée de deux à quatre heures. L'interdiction de stationner dans les rues reste en vigueur.

#### Réfection de bâtiments

**Centre communautaire** – La Municipalité a reçu, le 19 avril, un avis professionnel signé par Caroline Chicoine, architecte, concernant des problèmes de conformité au code du bâtiment du Centre communautaire. La Municipalité a reçu une subvention de 153 000 \$ pour y apporter des correctifs. Certaines mesures, mentionnées par la mairesse, seront donc mises en place avec diligences et prudence le temps de rendre le tout conforme. Une proposition a été formulée à cet effet.

Le conseiller Dupuis a voté contre la proposition susmentionnée. Le Journal lui a demandé d'expliquer la raison de son vote. Ainsi donc fut son explication : « Les avocats de la Municipalité ont recommandé de fermer le Centre communautaire. Lors de rénovations faites dans le bâtiment, certaines recommandations mentionnées, dans le plan des architectes, n'ont pas été respectées, ce qui contrevient aux règlements de la construction des bâtiments.

J'aurais aimé que l'on fasse plus attention à cet élément ».

**Hôtel de ville** – Le Conseil a autorisé le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales, programme du gouvernement provincial. Le projet de réfection de l'hôtel de ville cadrant dans ce programme, la Municipalité serait admissible à une subvention possible de 73 %.

Toujours dans le cadre de ce programme, un projet intégrateur bibliothèque/hôtel de ville, comme demandé par le conseiller Dupuis, ne serait pas recevable. Selon le directeur général, pour une raison plus ou moins obscure, cette subvention est limitée à certains bâtiments comme la caserne, l'hôtel de ville, excluant, d'emblée, la bibliothèque.

#### Des embauches

**Travaux publics** – Embauche de quatre journaliers saisonniers pour subvenir à la charge de travail en période estivale. La mairesse a tenu à souligner l'embauche de deux femmes, une primeur pour la Municipalité.

**Commis aux prêts et Service à la Culture** – Un jeu de chaises : remplacement de la personne du service de la Culture qui, elle, remplacera la responsable de la bibliothèque.

**Camp de jour Magicoparc** – Embauche pour combler les postes d'animatrice, d'accompagnatrice, de chef de camp, et à la halte-garderie.

**Service de l'Urbanisme** – Remplacement de la vacance au poste d'adjoint.

#### Ponceau et barrages

**Ponceau** – La Municipalité a dû procéder rapidement à la réfection du ponceau du chemin des Pensées. Un contrat de gré à gré a été accordé à A. Desormaux Excavation inc. puisque la Loi sur les contrats des organismes publics permet, en situation d'urgence, d'accorder un contrat de gré à gré lorsque les dépenses sont supérieures au seuil d'appel d'offres public.

#### Comité consultatif de l'Environnement

Les membres de ce comité se sont penchés sur la situation des puisards. Dans les dernières années, un grand nombre de résidents les ont changés à la demande de la Municipalité. Dans les mois à venir, une analyse sera faite quant aux puisards qui n'ont pas encore été remplacés. Par la suite, l'analyse s'étendra aux fosses septiques installées avant 1981.

#### Période de commentaires des élus

Lors de cette période, le conseiller Harvey a tenu à rectifier le fait suivant : il avait été mentionné, lors d'une séance du Conseil, qu'il avait été membre actif du comité des Travaux publics, ce qui n'a jamais été le cas. Par contre, à partir du moment où la Municipalité a commencé à parler d'achat d'équipement, il a pu assister à plusieurs réunions, en tant qu'invité.

La conseillère Lupan a lu une lettre où elle disait s'inquiéter qu'un conseiller puisse être exclu du caucus. Cette inquiétude provenait d'informations transmises aux nouveaux élus au cours de deux formations. Après cette intervention, la mairesse a tenté de la rassurer : « Le but de ces propos était d'expliquer aux conseillers municipaux ce qui était prévu et encadré par la Loi pour un Conseil municipal et ce qui ne l'était pas... Il n'y a pas de telle situation actuellement ».

#### Période de questions des citoyens

Jean-Denis Roy, qui suit les démarches de la Municipalité quant au site de sable et de sel situé au bout du chemin des Boutons d'Argent, a fait état des différentes solutions appliquées rapidement par le Conseil de Prévost pour un cas qu'il a dit presque identique. Il a demandé, au Conseil, la formation d'un comité. Selon la mairesse, lors de la lecture du rapport qui sera déposé le 20 mai, le Conseil statuera sur cette problématique.

John Dalzell, président de l'ABVLacs, a demandé à la mairesse si l'activité-conférence, prévue par son organisme le 4 juin, pouvait, toujours, se dérouler en toute sécurité au Centre communautaire vu la problématique annoncée au cours de la séance. La mairesse lui confirma la tenue de son événement en lui précisant qu'il faudra mettre en place les mesures prévues par la Municipalité pour les issues de secours.